

DECISION N° 576/15 /D/MINESEC/SG/OBC/D/DIVEX/CEESG du 16 DEC 2015

**Portant sanction des candidats fraudeurs aux examens organisés par l'Office
du Baccalauréat du Cameroun
Session de 2015**

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le Décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun modifié par le Décret N° 97/044 du 05 mars 1997 ;
- Vu le Décret n°95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;
- Vu la Décret n° 2009/0299/PM du 23 Février 2009 portant nomination du Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n°015/B/10431/A/MINEDUC/IGP/ESG/ETP/DESG/DETP/DEXC du 22 mars 1995 portant organisation des examens Probatoires de l'Enseignement Secondaire ;
- Vu l'Arrêté n° 047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n°084/B1/1464/MINEDUB/MINESEC du 23 mai 2014 fixant le calendrier de l'année scolaire 2014/2015 en République du Cameroun ;
- Vu les rapports des chefs de centres et sous-centres ;
- Vu les rapports des chargés de mission, des auxiliaires aux chargés de mission, des chefs de salles de correction, des Présidents de jurys, des Chargés d'Etudes de l'Office du Baccalauréat et du Conseil des Examens;
- Vu la résolution n°2015/005/OBC/CD du 04 décembre 2015 du Conseil de Direction de l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les candidats dont les noms suivent, coupables de fraude ou de tentative de fraude aux examens de la session 2015 organisés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun, sont à compter de la date de signature de la présente décision sanctionnés ainsi qu'il suit :



1. Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	KUIKA Blaise Cédric	15/10/1989 à Douala	D	Institut Polyvalent Fosso	L. Bépanda	Inscription frauduleuse. Le mis en cause s'est acquitté de ses frais de scolarité auprès de l'Institut polyvalent Fosso, mais n'a jamais fréquenté ledit établis- sement. Il s'est toutefois fait inscrire comme candidat régulier avec carte d'identité scolaire (CIS) et livret en bonne et due forme. N°1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	NYAM Claude	06/07/1986 à Yaoundé	A4 All	Candidat libre	L.C. de Mfou	Substitution de candidat. Il s'est fait substituer par SABEL METOUBHA Landry, étudiant en 4 ^e année droit à l'Université de Yaoundé II Soa. N° 2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
3.	KENGNE TAMNO Guy Bernard	11/10/1989 à Douala	C	Collège Polyvalent Suzanna	Collège Saint Michel	Faux et usage de faux. Uniforme et documents d'identification contradictoires. Candidat d'un cours du soir arborant la tenue de classe du Lycée d'Akwa, avec une carte d'identité scolaire du Collège Polyvalent Suzanna et un reçu des frais d'inscription du cours du soir Corneille. N°3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	VROUMSLA Achille Landry	17/02/1994 à Zebe Marao	A4 All	C.S. Institut de l'Espoir de Domayo Maroua	L.B. Maroua	Faux et usage de faux. Falsification de documents officiels. Récépissé de la CNI altéré volontairement avec une lame de rasoir. N°3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
5.	FONDOP FOKA Faustin	15/04/1991 à Bafoussam	A4 Esp	Collège Bilingue Espérance de Bafoussam	L. Ndiengdam Bafoussam	Usage de documents interdits (tricherie). Il a été surpris en possession d'une feuille de brouillon contenant les extraits du cours d'informatique.	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
6.	NFOUNDA Françoise Alida	16/08/1995 à Okola	D	Collège Privé de l'Espérance	L.B. Nkol-Eton	Usage de documents interdits (tricherie). Elle a été surprise en possession de deux papiers format A4 contenant un résumé du programme de chimie. N°5	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
7.	KOLOTO Donald Michel Stallone	15/06/1992 à Douala	D	L. Japoma	L. Japoma	Communication entre KOLOTO Donald Michel Stallone et LOGMO EBEM NTEP Romuald par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
8.	LOGMO EBEM NTEP Romuald	14/04/1993 à Edéa	D	L. Japoma	L. Japoma	Communication entre LOGMO EBEM NTEP Romuald et KOLOTO Donald Michel Stallone par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
9.	LEUMANI ZOKOU Jeanine Natacha	09/06/1995 à Bafoussam	D	Collège Polyvalent Bilingue Tama	Collège Saint Thomas d'Aquin	Communication entre LEUMANI ZOKOU Jeanine Natacha et MAKEU TAGNY Michelle par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
10.	MAKEU TAGNY Michelle	12/02/1997 à Douala	D	Collège Saint Thomas d'Aquin	Collège Saint Thomas d'Aquin	Communication entre MAKEU TAGNY Michelle et LEUMANI ZOKOU Jeanine Natacha par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
11.	NANA PADJA Clovis	28/05/1990 à Tonga	D	L.C. Dschang	L.C. Dschang	Communication entre NANA PADJA Clovis et NANFACK TCHIAFEUT Micael par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
12.	NANFACK TCHIAFEUT Micael	02/01/1993 à Fossong Wentcheng	D	Collège Bilingue Intellexi	L.C. Dschang	Communication entre NANFACK TCHIAFEUT Micael et NANA PADJA Clovis par l'entremise de l'échange de documents d'information. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.



4

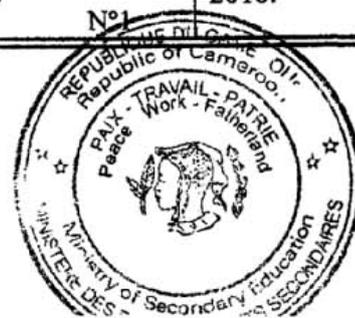
N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
13.	YUKU MBELE Dora	27/01/1993 à Yaoundé	A4 Esp	Collège Polyvalent Bilingue de Douala	L. Mongo Joseph	Corruption. Elle a remis 10 000 F à M. MATIP Samuel, Préfet des études du Collège Polyvalent Bilingue de Douala, pour obtenir une note en EPS pratique. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.

2. Probatoire de l'Enseignement Secondaire Général

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	BELLA MINKOULOU Odile Yvette	22/04/1983 à Yaoundé	D	Collège Polyvalent Bilingue Mont Valerien	L. Nkolndongo	Inscription frauduleuse. La mise en cause, présentée comme candidate régulière du Collège Polyvalent Mont Valerien avec une carte d'identité scolaire et un livret, est inconnue de tous ses supposés camarades de classe. N° 1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	KOUMA ABESSOLO Wilfried Franck	21/09/1986 à Metet	C	Collège Polyvalent Bilingue Mont Valerien	L. Nkolndongo	Inscription frauduleuse. Le mis en cause présenté comme candidat régulier du Collège Polyvalent Mont Valerien avec une carte d'identité scolaire, est inconnu de tous ses supposés camarades de classe. N° 1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
3.	MANI ABESSOLO Pascal	31/08/1984 à Mbalmayo	C	Collège Polyvalent Bilingue Mont Valerien	L. Nkolndongo	- Inscription frauduleuse. - Substitution de candidat. Principal du Collège Polyvalent Mont Valerien, il est titulaire du Probatoire A4 All en 1997 et du Baccalauréat A4 All en 1998, mais continue à se présenter auxdits examens via des tierces personnes après avoir falsifié sa date de naissance (né le 31 août 1984 au lieu du 31 août 1979 à Mbalmayo). N°s 1 et 2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
4.	NDZIE ESSOMBA René Alex	25/08/1996 à Nomayos II	A4 Esp	Collège la Rénovation	Collège la Gaieté	Inscription frauduleuse. Il a été inscrit comme candidat régulier du Collège la Rénovation avec une CIS dudit Collège alors qu'il affirme ne pas être élève de cet établissement. N°1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
5.	PAMBOUEM ABIBA Rosine	17/04/1985 à Njissé	A4 Esp	Collège Polyvalent Bilingue Mont Valerien	L. Nkolndongo	- Inscription frauduleuse. - Faux et usage de faux. Elle a été présentée comme candidate régulière du Collège Polyvalent Mont Valerien. Elle déclare n'avoir pas été élève de cet établissement. La fiche d'inscription qu'elle a utilisée pour son dossier est celle de 2014 et les dates portées sur la fiche et le récépissé sont différentes (le 19/01/2015 pour le premier document et le 27/01/2015 pour le second). N° 1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
6.	DJONKEU MINGHU Cécile	10/03/1997 à Melong	A4 All	Collège Tchumo Aaron	L. Melong - Centre	Inscription frauduleuse. Inscrite comme candidate régulière du Collège Tchumo Aaron, elle a été reconnue par l'auxiliaire du chargé de mission comme élève en classe de 2 ^{nde} A4 All au Lycée de Lelem Mouantong.	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
7.	NTOPOU NDOMTCHOUEN Jean René	26/06/1993 à Miang	C	Collège Tchumo Aaron	L. Melong - Centre	- Inscription frauduleuse. - Faux et usage de faux. Il a changé de nom et d'âge (NTOPOU NDOMTCHOUEN Jean René né le 26/06/1993 à Miang en lieu et place de NTOPOU Jean René né en 1982) et s'est inscrit au Collège Tchumo Aaron comme candidat régulier alors qu'il n'est pas élève de cet établissement. Il déclare être titulaire du Certificat de Probation depuis 2006 sans aucune trace dans la base de données informatique de l'OBC. N°s 1 & 3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
8.	EDJIMBI ANGOULA Georges	11/05/1982 à Camsoco	A4 Esp	Collège Fusée	Collège la Gaieté	- Inscription frauduleuse. Agé de 33 ans présenté comme candidat régulier au Collège Fusée, sans toutefois être élève dudit établissement. N°1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
9.	ABEGA Danielle Ingrid	11/04/1987 à Yaoundé	A4 Esp	Collège la Rénovation	Collège la Gaieté	- Substitution de candidat. - Port du téléphone portable dans l'enceinte du sous-centre. - Corruption. Elle s'est fait substituer par NGUELE Evelyne contre une somme de 100 000F. N°s 2 & 8	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
10.	ELLA Epiphanie	08/01/1992 à Garoua	A4 Esp	Collège la Rénovation	Collège la Gaieté	- Substitution de candidat. - Corruption. Elle s'est fait substituer par ABENA Sarah Babette, étudiante à l'Université de Yaoundé II, Soa contre une somme de 75 000 F. N°2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
11.	FOUDA NGOULOU Remond Yves	16/03/1987 à Mbankomo	A4 Esp	Candidat libre	L. Anguissa	Substitution de candidat. Il s'est fait substituer par une tierce personne qui a refusé de déclarer son identité.	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
12.	BILOA ENYEGUE François Bertrand	22/04/1979 à Ntouessong	A4 All	C.S. le Prestigieux	L.C. Mfou	- Substitution de candidat. - Corruption. Il s'est fait substituer par DIMI ZE François Fils, contre une somme de 150 000 F. N°2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
13.	AKOA TOLO Philippe Yannick	03/10/1982 à Nkilzock	A4 All	C.S. le Prestigieux	L.C. Mfou	Substitution de candidat. Substitution de la photo du récépissé de dépôt du dossier d'inscription par une autre non oblitérée. Démission sans motif après la découverte du cas de substitution du candidat BILOA ENYEGUE François Bertrand. N°2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
14.	AYISSI Engelbert	01/05/1977 à Ndong-Ebang	D	C.S. le Prestigieux	L.C. Mfou	Substitution de candidat. Signatures sur les différents documents d'identification non conformes. Démission sans motif après la découverte du cas de substitution du candidat BILOA ENYEGUE François Bertrand. N°2	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
15.	NGONO Joseph	24/07/1991 à Nkomotou II	A4 Esp	Candidat libre	L. Monatélé	- Substitution de candidat. - Faux et usage de faux. Absent lors du dépôt des dossiers d'inscription, il a demandé à son frère TSANGOU TSANGOU Joseph de déposer son dossier. Ce dernier pour les besoins de la cause, a fabriqué un récépissé de la CNI au nom de NGONO Joseph et a compété à l'épreuve pratique d'EPS en ses lieu et place. N°s 2 & 3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
16.	NJAMBE Ulrich Alain	02/02/1996 à Ndikoko	D	Candidat libre	L. Biyem-Assi	- Substitution de candidat. - Faux et usage de faux. - Corruption. Il s'est fait substituer par KAMDEM TIENCHEU Arthur, étudiant de 1 ^{ère} année à l'Ecole Nationale des Postes, moyennant une somme de 50 000 F. N°s 2 & 3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
17.	TCHOUKEU NYABEN Christelle	24/09/1994 à Yaoundé	A4 Esp	Collège la Rénovation	Collège la gaieté	- Substitution de candidat. - Corruption. Elle s'est fait substituer par MBIA Hélène, étudiante à l'Université de Yaoundé II Soa, moyennant une somme de 100 000 F. N°1	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
18.	TSAPE Jean Noël	10/01/1994 à Fotomena	D	Institut Tonji	L. Polyvalent de Bonabéri	Faux et usage de faux. Récépissé de dépôt du dossier d'inscription falsifié et utilisation de la carte d'identité de l'Institut Tonji alors qu'il n'est pas élève dans cet établissement. N°3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
19.	BITYE Anne Rolette	23/02/1993 à Sangmélina	D	Collège Bénédicte	L. Nylon Brazzaville	Usage de documents interdits (tricherie). Elle a dissimulé dans sa chaussure son brouillon de Géographie sur lequel elle a inscrit des formules de S.V.T. N°5	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
20.	ESSIMI Daniel Serge	27/05/1991 à Yaoundé	A4 Esp	Collège la sainteté	Collège Catholique Père Monti	Usage de documents interdits (tricherie). Il a été surpris en possession d'un papier format A4 contenant des informations relatives au poème « Lettre collective » de Engelbert MVENG. N°5	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
21.	MOHAMED Salihou	17/01/1997 à Yaoundé	A4 All	L. Obala	L. Obala	Usage de documents interdits (tricherie). Il a été surpris en possession de trois (03) papiers format A4 contenant des formules d'informatique. N°5	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
22.	ESSOMBA BIAKOLO Jean Brice	02/01/1995 à Minkan II - Mvengue	A4 Esp	L.B. Ngomedzap	L.B. Ngomedzap	Communication entre ESSOMBA BIAKOLO Jean Brice et MANGA ETOUNDI Edouard Junior par l'entremise de l'échange de brouillons. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
23.	MANGA ETOUNDI Edouard Junior	10/08/1994 à Nnom-Nnam	A4 Esp	L.B. Ngomedzap	L.B. Ngomedzap	Communication entre MANGA ETOUNDI Edouard Junior et ESSOMBA BIAKOLO Jean Brice par l'entremise de l'échange de brouillons. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
24.	ONGUENE II Gatien	10/12/1998 à Efok	D	Fondation Scolaire Tchoungui	Collège Jean Tabi	Port du téléphone en salle d'examen. N°10	Annulation de la session 2015.
25.	TENAMBOU DZE Franklin	11/03/1996 à Babadjou	TI	L.B. Bamenda	L.B. Bamenda	Port du téléphone en salle d'examen. N°10	Annulation de la session 2015.
26.	EDZIMBI Marie Marguerite Mirabelle	13/01/1995 à Yaoundé	A4 Esp	Collège Frantz Fanon	Collège Frantz Fanon	Inscription de message d'aide à l'adresse des correcteurs. Elle demande au correcteur d'informatique d'avoir pitié d'elle car elle n'a jamais utilisé l'outil informatique. N°12	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016,2017, 2018.
27.	MAKONDO OLIGUE Estelle	23/06/1992 à Edéa	A4 Esp	L.C. Eséka	L.C. Eséka	Inscription de message d'aide à l'adresse des correcteurs. Elle demande au correcteur de Mathématiques d'avoir pitié d'elle en lui attribuant une note de 05/20 même si elle ne la mérite pas. N°12	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016,2017, 2018.



4

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
28.	NGO MOUSSI Mariette Jacqueline	09/05/1994 à Douala	A4 Esp	Collège la Roche	Institut Saint Louis	Récidive de fraude. Suspendue à la session 2014 pour usage de documents interdits au Probatoire STT au Collège Bénédicte, elle se présente au Probatoire ESG en 2015 à l'Institut Saint Louis. N°17	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016,2017, 2018.
29.	SIMO Marie Louise	04/10/1993 à Bangou	A4 All	Candidat libre	L.C. Bafang	Récidive de fraude. Suspendue à la session 2014 pour usage de documents interdits au Probatoire ESG au sous-centre du Collège Evangélique de New-Bell, elle se présente comme candidate libre au même examen en 2015 au sous-centre du L.C. Bafang. N°17	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016,2017, 2018.

3. Brevet de Technicien Industriel

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	NGATSI NOUTCHA Boris Lionel	11/11/1995 à Bonabéri Douala	MA	L. Polyvalent Bonabéri	L. Polyvalent Bonabéri	Communication entre NGATSI NOUTCHA Boris Lionel et NGNINGHA LEKANE Corneille Sinclair par l'entremise de l'échange des copies et intercalaires. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
2.	NGNINGHA LEKANE Corneille Sinclair	10/01/1992 à Bonabéri Douala	MA	L. Polyvalent Bonabéri	L. Polyvalent Bonabéri	Communication entre NGNINGHA LEKANE Corneille Sinclair et NGATSI NOUTCHA Boris Lionel par l'entremise de l'échange des copies et intercalaires. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.



4. Baccalauréat Industriel

4

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	AKOA MVONDO Joseph Parfait	18/05/1991 à Nkolkeng	F3	Institut Polyvalent Mitanyou	Collège Tcheuffa-Fils	Echange des copies entre AKOA MVONDO Joseph Parfait, AHOUABENG Arnaud et BIANKEU Michaël Kapouel. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
2.	AHOUABENG Arnaud	28/02/1994 à Dschang	F3	Institut Polyvalent Mitanyou	Collège Tcheuffa-Fils	Echange des copies entre AHOUABENG Arnaud, AKOA MVONDO Joseph Parfait et BIANKEU Michaël Kapouel. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
3.	BIANKEU Michael Kapouel	22/06/1994 à Douala	F3	Institut Polyvalent Mitanyou	Collège Tcheuffa-Fils	Echange des copies entre BIANKEU Michael Kapouel, AKOA MVONDO Joseph Parfait et AHOUABENG Arnaud. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.

Probatoire Industriel

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	ENGAMA NOAH Louis Fernandèse	03/11/1992 à Nkolmekok	F3	IPLEX Education	LT Charles Atangana	Faux et usage de faux. N'ayant pas soldé sa pension, il n'a pas retiré son récépissé de dépôt de dossier et s'est présenté au sous-centre d'examen avec un récépissé de dépôt de dossier de 2013, qu'il a falsifié en y portant l'année 2015. N°3	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.
2.	AVELE MVONDO Polycarpe Constant	25/06/1988 à Sa'a	F3	LT Sa'a	LT Sa'a	Echange des copies entre AVELE MVONDO Polycarpe Constant et AYISSI MANGA Junior Soleil. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.

4



N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
3.	AYISSI MANGA Junior Soleil	08/02/1999 à Kribi-Ville	F3	LT Sa'a	LT Sa'a	Echange des copies entre AYISSI MANGA Junior Soleil et AVELE MVONDO Polycarpe Constant. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
4.	MOGO FOGUEM Kévin	15/02/1994 à Bayangam	F4	L.T. Bayangam	L. T. Bayangam	Echange des copies entre MOGO FOGUEM Kévin et NEGUE GUEBANG. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
5.	NEGUE GUEBANG	12/05/1991 à Bayangam	F4	L.T. Bayangam	L. T. Bayangam	Echange des copies entre NEGUE GUEBANG et MOGO FOGUEM Kévin. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
6.	TAGNE Lazare	20/06/1989 à Bandjoun	F4	L.T. Bayangam	L. T. Bayangam	Communication entre TAGNE Lazare et TAGNE Guy par l'entremise de l'échange d'informations. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
7.	TAGNE Guy Merlin	12/07/1993 à Douala	F4	L.T. Bayangam	L. T. Bayangam	Communication entre TAGNE Guy Merlin et TAGNE Lazare d'une part, et entre TCHAMEGNE Patrice Joël et TAGNE Guy Merlin d'autre part, par l'entremise de l'échange d'informations. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
8.	TCHAMEGNE Patrice Joël	28/10/1991 à Batoufam	F4	L.T. Bayangam	L. T. Bayangam	Echange des copies entre TCHAMEGNE Patrice Joël et TAGNE Guy Merlin. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.



5. Probatoire de BT Industriel

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	DJILA BOKI Maxime Dieudonné	08/09/1995 à Ebolowa	EF	L.T. Sangmélina	L.T. Sangmélina	Usage de documents interdits (tricherie). Il a été surpris en possession d'une feuille brouillon contenant les extraits de cours d'industrie forestière. N°5	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.

6. Probatoire STT

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
1.	MOUNMBAINOURI DALOUTA	04/02/1992 à Baïgon	CG	L.T. Foumbot	L.T. Foumbot	Echange des copies entre MOUNMBAINOURI DALOUTA et NJOUPOUAMIMCHE MOUSTAPHA. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
2.	NJOUPOUAMIMCHE MOUSTAPHA	15/01/1996 à Mancha	CG	L.T. Foumbot	L.T. Foumbot	Echange des copies entre NJOUPOUAMIMCHE MOUSTAPHA et MOUNMBAINOURI DALOUTA. N°6	Annulation de la session 2015 et suspension pour la session 2016.
3.	KOUOGUE Sandrine	25/06/1998 à Bangem	CG	Institut Petou	L.T. Ekounou	Corruption d'examineur d'EPS. Enceinte lors du déroulement de l'épreuve pratique d'EPS, elle a remis 3000 F à M. KAME KAME Jean Benoît, examinateur d'EPS pour obtenir une note. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.



4

N°	Noms & prénoms	Date et lieu de naissance	Série	Etablissement d'attache	Sous-centre d'examen	Motif de mise en cause	Sanctions
4.	NGAZOUA Albertine Nathalie	02/05/1996 à Mbang	CG	Institut Petou	L.T. Ekounou	Corruption d'examineur d'EPS. Enceinte lors du déroulement de l'épreuve pratique d'EPS, elle a remis 5000 F à M. KAME KAME Jean Benoît, examinateur pour obtenir une note. Cf. Décret n°95/035 du 24/02/1995.	Annulation de la session 2015 et suspension pour les sessions 2016, 2017, 2018.

Article 2. – Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, le Directeur des Examens, des Concours et de la Certification, les Délégués Régionaux et Départementaux du Ministère des Enseignements Secondaires, les chefs de centres et sous-centres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 16 DEC 2015

Le Ministre des Enseignements Secondaires,



Jean Ernest Massena Ngalle Bibehé

Ampliations :

- MINESEC (IGE - IP - DECC)
- MINESUP
- OBC/D/DA/DIVEX
- DRES
- DDES
- Intéressés
- Chrono/Archives

4